



« PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE »

INTRODUCTION

Voici les points essentiels qui seraient traités :

- ✓ Statistiques sur les chutes en hauteur.
- ✓ Reconnaître les risques existants sur une toiture.
- ✓ Identifier la meilleure protection pour sécuriser l'espace de travail.
- ✓ Hiérarchie en protection antichute.
- ✓ Protections collectives et protections individuelles.
- ✓ Normes en vigueur (CNESST et Code du bâtiment)
- ✓ Contrôle de sécurité et audit.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les participants seront en mesure :

- ✓ De connaître les normes en vigueur concernant les travaux sur toitures.
- ✓ D'identifier les risques sur une toiture.
- ✓ De choisir la meilleure protection antichute pour chaque espace de travail.
- ✓ De solliciter (en tant que membre) des spécialistes pour un contrôle de sécurité ou un audit.

INSCRIPTION :

DATE : 18 novembre 2019 de 11h30 à 13h30
LIEU : AMCQ, 3001, boul. Tessier, Laval (QC) H7S 2M1
NOMBRE DE PARTICIPANTS (3 maximum) :
NOM :
COURRIEL DE CONFIRMATION :

Une boîte à lunch vous sera servie. Veuillez nous aviser de toute restriction alimentaire ou allergies 48 heures avant la tenue de la formation.

